

Commune
De
TORCE EN VALLEE

Délibérations
Du Conseil Municipal



Date de convocation
5 janvier 2023
Date d'affichage
5 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le neuf janvier à vingt heures précises,
Le conseil municipal légalement convoqué le 5 décembre deux mil vingt-trois s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROYER, maire.

En exercice	15
Présents	12
Votants	14

Étaient présents : Jean-Michel ROYER, Laurent GUILLET, Céline MATHÉ, Denis DEBELLE, Aurélie HOUDAYER, Michel CHADUTEAU, Olivier LE CORF, Joël DAVID, Aurélia BUTET, Yves GICQUEL, Vincent GUILLERME, Annick CUISNIER.

Absents : Pascaline LEGENDRE,

Absents et excusés :

Emilie LOPES donne pouvoir à Aurélie HOUDAYER pour voter en ses lieu et place.
Maryse BESNIER donne pouvoir à Laurent GUILLET pour voter en ses lieu et place.

Le président a dénombré douze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Selon les dispositions de l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, Denis DEBELLE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

INSTALLATION PARE BALLON - CITY STADE, 2023-006

Monsieur le maire présente la situation que rencontre un administré voisin du City Stade et sa demande à la commune de bien vouloir sécuriser le City Stade afin que les ballons ne puissent plus atterrir dans son jardin.

Les utilisateurs du City Stade s'introduisent dans son jardin afin de récupérer les ballons ainsi le grillage qu'il a remis en état à de nombreuses reprises, est détérioré régulièrement.

Il souhaiterait que la commune installe un pare ballon afin de cesser les nuisances dues au City Stade.

Monsieur le Maire a fait appel à plusieurs prestataires et présente au conseil municipal le projet suivant :

Pare ballon City Stade

Aubier Paysage		Floréal		H - Tube	
	Prix HT		Prix HT		Prix HT
Filet de 4 m (2m de vide et 4m de filet soit 6m de hauteur) 20 m linéaire	6 421.60 €	Grille + filet Bord Béton	6 138.28 €	Filet 4m sur Double fil sur 2 m	3 005.39 €
Total HT	6 421.60 €	Main d'oeuvre	1 756.00 €		3 005.39 €
Total TTC	7 705.92 €		7 894.28 €		3 606.47 €
Grille rigide 2m et 4m de filet 20 m linéaire scélagé béton	8 706.60 €				
Total HT	8 706.60 €				
Total TTC	10 447.92 €				
Filet 6m 20m linéaire	6 656.00 €	Filet 6m 20m linéaire	5 682.08 €		
Total HT	6 656.00 €	Main d'oeuvre	1 456.00 €		
Total TTC	7 987.20 €		7 138.08 €		
			8 565.70 €		

Pas de pose par le fournisseur

Au vu des montants élevés le Conseil municipal, à l'unanimité

DEMANDE à Monsieur le Maire de bien vouloir solliciter d'autres prestataires et/ou rechercher une solution moins onéreuse.

REPORTE la décision à une prochaine séance.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dits,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Michel ROYER

